Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BLOIS

15 RUE DU PERE BROTTIER
BP 1818 41018 BLOIS
Tel 02 54 78 07 91 Fax 02 54 78 44 30 www.infogreffe.fr
RIB CREDIT AGRICOLE 14406 00110 01524610132 42

BAIGNAS
Baignas
41600 Nouan-le-Fuzelier

V/REF :
N/REF : 2005 B 1468 / 2010-A-1635

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BLOIS certifie qu'il a reçu le 02/07/2010,

P.V. d'assemblée du 15/05/2010
- Augmentation de capital

Statuts mis à jour

Concernant la société

BAIGNAS
Société par actions simplifiée
Baignas
41600 Nouan-le-Fuzelier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2010-A-1635 le 02/07/2010

R.C.S. BLOIS 480 075 720 (2005 B 1468)

Fait à BLOIS le 02/07/2010,

Le Greffier

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

1635

B A I G N A S

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 514 000 euros
Siège Social : NOUAN LE FUZELIER (41600) – Lieu Dit « Baignas »
R.C.S. BLOIS : 480 075 720

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux mille dix et le 15 mai à 10h,
Les associés de la société BAIGNAS, société par actions simplifiée au capital de 514 000 euros, se sont réunis au siège social en assemblée générale extraordinaire afin d'augmenter le capital. Monsieur Michel TAILLEMITE absent a donné un pouvoir à Monsieur VASSOR. Delphine et Denis GUERIN absents ont donné leurs pouvoirs à Madame VASSOR. Madame CHERRIER Christine, épouse VASSOR et monsieur VASSOR Philippe représentant la totalité du capital social, sont présents et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

PREMIERE RESOLUTION : Augmentation du capital social

L'assemblée Générale décide d'augmenter le capital d'une somme de 99 000 euros pour le porter à 613 000 euros. Conformément à l'article 8 des statuts, les actionnaires renoncent à titre individuel à leur droit préférentiel de souscription.
Les associés font apport à la société de la somme de quatre vingt dix neuf mille euros (99 000 euros) répartie entre eux comme suit :

- Philippe VASSOR : 12 500 euros
- Christine VASSOR : 12 500 euros
- Michel TAILLEMITE : 7 400 euros
- Denis GUERIN 33 300 euros
- Delphine GUERIN 33 300 euros

Soit au total, une somme de 99 000 euros correspondant à 990 actions de 100 euros chacune de même catégorie, souscrites et libérées en totalité, numérotées de 5141 à 6130 et réparties entre les actionnaires proportionnellement au montant de leurs droits dans le capital social.

Les actionnaires délèguent au président les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, dans le délai légal, l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Modification des statuts

Les associés décident de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

Le capital social est fixé à 613 000 euros divisé en 6130 actions de 100 euros chacune de même catégorie, souscrites et libérées en totalité, numérotées de 1 à 6 130 et réparties entre les actionnaires proportionnellement au montant de leurs droits dans le capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 10 H 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture, par les deux actionnaires présents.

Christine VASSOR

Philippe VASSOR

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE BLOIS
Le 25/05/2010 Bordereau n°2010/1 449 Case n°6 Ext 2757
Enregistrement : 500 € Pénalités :
Total liquidé : cinq cents euros
Montant reçu : cinq cents euros
Le Contrôleur
Dominique PEZARD
Contrôleur des Impôts

DUPLICATA

LCL - LE CREDIT LYONNAIS
Agence Neuilly Théâtre 1172
157 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél. : 01 41 92 94 21 Fax : 01 41 92 94 26

BAIGNAS

Lieu dit BAIGNAS
41600 NOUAN LE FUZELIER

Neuilly sur Seine, mardi 22 juin 2010

Je soussignée Mme Nicole MENTRE agissant en qualité de Conseillère Clientèle des Professionnels du LCL LE CREDIT LYONNAIS

Certifie :

Avoir reçu une somme totale de 99 000€ (par chèque de Mr VASSOR Philippe pour un montant de 12500€, par chèque de Madame VASSOR Christine pour un montant de 12 500€, par chèque de Monsieur TAILLEMITE Michel pour un montant de 7 400€, par chèque de Monsieur GUERIN Denis 33 300€, par chèque de Madame GUERIN Delphine pour un montant de 33 300€) au titre de la libération de la totalité de la valeur nominale des actions souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital de 99 000€ décidée le 15 mai 2010 par l'assemblée générale extraordinaire de la Société BAIGNAS.

Que cette somme a été déposée au compte spécial n° 1172/70276V ouvert à l'agence NEUILLY THEATRE de LCL LE CREDIT LYONNAIS de Neuilly sur Seine sous l'intitulé « BAIGNAS AUGMENTATION DE CAPITAL » pour recevoir les fonds provenant des actions souscrites dans le cadre de cette augmentation de capital ci-dessus.

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Ce certificat est délivré en application de l'article 225-146 du code de commerce.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

LCL - LE CREDIT LYONNAIS
Agence Neuilly Théâtre 1172
157 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél. : 01 41 92 94 21 Fax : 01 41 92 94 26

Nicole MENTRE
Conseillère Professionnel

1847860376
CRÉDIT LYONNAIS - S.A. au capital de ~~1 844 890 462 €~~ - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878
Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon.